



Informations communales

Permis de construire

Durant le mois de février 2018, le Conseil municipal a octroyé le permis de construire suivant :

- M. Beat Fürstenberger pour une modification du permis de construire octroyé le 11 septembre 2017, parcelle no 933 à Chemin des Moines 19 à Bellelay.

Durant la même période, la Préfecture du Jura bernois a octroyé le permis de construire suivant :

- Commune de Saicourt pour l'assainissement du réseau d'eau potable sur les parcelles nos 88, 180, 236, 386, 387, 523, 524, 540, 541, 542, 733, 916, 1013 et 1051.

Bureau de vote

Nous vous rappelons que le bureau de vote se trouve désormais dans le hall d'entrée de la halle de gymnastique au Fuet.

Modification de l'appendice 4 du Règlement d'organisation

Lors de sa séance du 18 février 2018, le Conseil municipal a approuvé la modification de l'appendice 4 du Règlement d'organisation qui entre en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2018. La modification du règlement peut être consultée au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Un recours peut être formé contre cette modification dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le Fuet, le 14 mars 2018.

Conseil municipal